

**Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaulieu****République Française****Département de la Haute-Loire**

Séance du 26/03/2025 Nbre de Conseillers en exercice : 15. Présents : Votants :

**Absents : Excusés :**

Date de la convocation : 20/03/2025 Date d'affichage : 20/03/2025

L'an deux mille vingt cinq, le 26 mars 2025 à 20 h, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr COLOMB Yves, Maire.

**Etaient présents** : Y COLOMB – H RIGOLLIER – S CHAPON - – N ANGENIEUX – S FAYOLLE – Nicolas CHARREL - P COLMACHE - Y AUBERT-BRUN – P GOUY – C MOULIN– Y COMUNELLO – C CIVEYRAC - Serge TEYSSONNEYRE - M RIVET – JJ STOECKLIN

**Ont donné pouvoir** :**Etaient Excusés** :

Présents élus supplémentaires : Jean-Luc MASSON

**4 - Vote du compte administratif 2024 de la Commune**

Hélène RIGOLLIER, adjointe, chargée des finances présente le compte administratif 2024 du budget général de la commune, il s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	972 288.71	503 273.94
DÉPENSES	723 311.64	463 065.36
TOTAL	248 977.07	40 208.58

Hors de la présence du Maire, Le conseil Municipal, à l'unanimité approuve le compte administratif 2024 de la Commune

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,

En mairie, le 26/03/2025

Yves COLOMB, Maire,

Nadine ANGENIEUX, Secrétaire,

